



MOSELLE FIBRE déploie actuellement le réseau en fibre optique dans votre commune.

Si vous habitez les communes de **CHERISEY, FLEURY, ORNY, POMMERIEUX, POURNOY-LA-GRASSE, VERNY ...**

## **LA FIBRE N'ATTEND MAINTENANT PLUS QUE VOUS !**

Le réseau est installé sur le domaine public en limite de votre logement. Pour bénéficier de la fibre, la prochaine étape est le raccordement de votre habitation.

Le raccordement consiste à faire pénétrer un câble en fibre optique à l'intérieur de votre logement depuis le dernier point public du réseau et d'installer une prise optique dans votre habitation. Pour disposer d'un service Très Haut Débit (THD), il vous suffira, lors de l'ouverture commerciale du réseau, de souscrire un abonnement.

**MOSELLE FIBRE vous propose de vous inscrire pour le raccordement de votre logement durant les travaux (pré-raccordement).**

Cette inscription ne vous contraint pas à prendre un abonnement auprès d'un opérateur dès l'ouverture du service. Ces pré-raccordements ont pour objectif d'apporter le THD aux habitants qui souhaitent rapidement y avoir accès.

Vous pourrez bien entendu être raccordé à la fibre à l'ouverture commerciale du réseau, en dehors de toute inscription.

Par ailleurs, vous retrouverez toutes les informations nécessaires dans le livret ci-joint, ainsi que sur le site de MOSELLE NUMERIQUE : <https://www.moselle-numerique.fr>

**Vous pouvez vous inscrire du 1er juin au 20 juin 2020 minuit inclus :**

- directement sur le site <https://www.moselle-numerique.fr>

ou

- en envoyant le formulaire joint dûment complété à :

**MOSELLE FIBRE**  
16-18 rue des Bénédictins  
57000 METZ